

Fiche de données de sécurité

ELS™ Microémulsion

FDS n° : ELS-C
Date de révision: 2018-12-11
Version 1.02



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	ELS™ Microémulsion
Synonymes	Lécithine: Phosphatidylcholine L-alpha, Azolectine Benzoate de sodium: Acide benzoïque et sel de sodium Monooléate de sorbitane, éthoxylé: Monooléate de polyoxyéthylène sorbitane
Numéro d'enregistrement REACH	Sans objet
Substance pure/mélange	Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée :	Produit de dépollution biologique pour la dépollution des sols et nappes phréatiques contaminés
Restrictions d'utilisation	Utiliser comme recommandé par le label: Pour le traitement des eaux souterraines.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	PeroxyChem LLC 2005 Market Street Suite 3200 Philadelphia, PA 19103 267-422-2400 (Information générale) sdsinfo@peroxychem.com (Information générale par courriel)
-----------	---

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
+1 800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
+1 703-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)
+1 303/ 389-1409 (Médical - États-Unis - PCV)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

Le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle sont répertoriées à la section 8.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.3 AUTRES INFORMATIONS

Dangers généraux

DANGER DE CONFINEMENT : Tout récipient contenant ELS humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Sorbitane, mono-(9Z)-9-octadécénoate, poly (oxy-1,2-diyl) derivs. 9005-65-6 (2-4)	-	9005-65-6	2-4	-	01-2120057650-60-XX XX
Lécithine 8002-43-5 (20-30)	Present	8002-43-5	20-30	-	NA
Eau 7732-18-5 (60-80)	Present	7732-18-5	60-80	-	NA
Benzoate de sodium 532-32-1 (2-4)	Present	532-32-1	2-4	Eye irrit. 2 (H319)	01-2119460683-35-0007

Le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle sont répertoriées à la section 8.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact cutané

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact oculaire

En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment les yeux. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Inhalation

Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion

Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Stéarates

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Poudre sèche

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

N'est pas facilement combustible. Le produit séché peut brûler.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu
Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau

6.4 Référence à d'autres sections.

Voir la section 13 pour toute information d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Tout récipient contenant ELS humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Matières à éviter

Eau, Alkali

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la sous-rubrique 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des mains	Gants de protection

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Émulsion ambré clair
État physique	Liquide
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	6.5 - 6.9
Point d'éclair	> 200 °F
Point/intervalle de fusion	Aucune information disponible
point de congélation	Aucune information disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Non-explosif
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Dispersible dans l'eau
viscosité	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4 Conditions à éviter

températures supérieures à 71 °C.

10.5 matières incompatibles

Eau, Alkali.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

La toxicité orale et cutanée de ce produit est supposée faible.

DL50 dermal

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit

DL50 oral

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit

CL50 par inhalation

Aucune information disponible

Contact cutané

Peut provoquer une légère irritation.

Contact oculaire

Peut provoquer une légère irritation.

Toxicité chronique

Sensibilisation

Ne devrait pas être sensibilisant sur la base des composants.

Cancérogénicité

Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Effets écotoxiques des substances constitutives:

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Benzoate de sodium		96 h LC50: > 100 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: 420 - 558 mg/L (Pimephales promelas) flow-through		48 h EC50: < 650 mg/L (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité

Devrait être biodégradable, compte tenu des informations sur les composants.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit devrait se répandre dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau, mais est susceptible de se dégrader au fil du temps.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)

12.6 Autres effets néfastes

Stéarates.

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzoate de sodium	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Élimination du produit/de l'emballage Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

ICAO/IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	DSL (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
Sorbitane, mono-(9Z)-9-octadécén	X	X	X	X	X	X	X	X	X

oate, poly (oxy-1,2-diyl) derivs. 9005-65-6									
Lécithine 8002-43-5	X	X	X	-	X	X	X	X	X
Eau 7732-18-5	X	X	X	-	X	X	X	X	X
Benzoate de sodium 532-32-1	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Directive 2008/98/CE relative aux déchets

Sans objet

D'accidents majeurs (directive 2012/18/EU)

Sans objet

les armes chimiques (CWC)

Sans objet

UE - Exportations et importations de produits chimiques dangereux (Règlement (CE) n° 304/2003)

Sans objet

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Date d'émission : 2015-07-14

Restrictions d'utilisation

Ce produit est destiné ou des applications recommandées sont les suivantes: Produit de dépollution biologique pour la dépollution des sols et nappes phréatiques contaminés

Date de révision: 2018-12-11

Remarque sur la révision Identifier le nom de marque...

Liste des abréviations et acronymes

- ATE Acute Toxicity Estimate
- ADR European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
- AND European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
- CE50 Concentración Efectiva Media
- CEN European Committee for Standardisation
- C&L Classification and Labelling
- CLP Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008
- CLV Ceiling Limit Value Par CAS# Chemical Abstracts Service number
- CMR Carcinogen, Mutagen, or Reproductive Toxicant
- CSA Chemical Safety Assessment
- CSR Chemical Safety Report
- DNEL Derived No Effect Level
- DOT Department of Transportation
- DPD Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC
- DSD Dangerous Substances Directive 67/548/EEC
- DU Downstream User
- EC European Community
- ECHA European Chemicals Agency
- EC-Number EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS)
- EEA European Economic Area (EU + Iceland, Liechtenstein and Norway)
- EEC European Economic Community
- EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
- ELINCS European List of notified Chemical Substances
- EN European Standard
- EQS Environmental Quality Standard
- EU European Union

Euphrac European Phrase Catalogue EWC
 European Waste Catalogue (replaced by LoW –see below)FDS Ficha de Datos de Seguridad
 GES Generic Exposure Scenario
 GHS Globally Harmonized System
 IATA International Air Transport Association
 ICAO-TI Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
 IMDG International Maritime Dangerous Goods
 IMO International Maritime Organization
 IMSBC International Maritime Solid Bulk Cargoes
 IT Information Technology
 IUCLID International Uniform Chemical Information Database
 IUPAC International Union for Pure Applied Chemistry
 JRC Joint Research Centre
 Kow octanol-water partition coefficient
 LC50 Lethal Concentration to 50 % of a test population Lethal Dose to 50% of a test population
 (Median Lethal Dose)
 LE Legal Entity
 LLV Level Limit Value
 LoW List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
 LR Lead RegistrantM/I Manufacturer / Importer MS Member States
 MSDS Material Safety Data Sheet
 NOEC No observed effect concentration
 OC Operational Conditions
 OECD Organization for Economic Co-operation and Development
 OEL Occupational Exposure Limit
 OJ Official Journal
 OR Only Representative
 OSHA European Agency for Safety and Health at work
 PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
 PEC Predicted Effect ConcentrationPNEC(s) Predicted No Effect Concentration(s)
 PPE Personal Protection Equipment(Q)SAR Qualitative Structure Activity Relationship
 REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No
 1907/2006
 RID Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
 RIP REACH Implementation Project
 RMM Risk Management Measure
 SCBA Self-Contained Breathing Apparatus
 SDS Safety data sheet
 SIEF Substance Information Exchange Forum
 SME Small and Medium sized Enterprises
 STEL Short-term exposure limit
 STOT Specific Target Organ Toxicity (STOT)
 RE Repeated Exposure(STOT)
 SE Single Exposure Par SVHC Substances of Very High Concern
 TSCA Toxic Substances Control Act
 TWA Time Weighed Average
 UN United Nations
 vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative / mPmB Muy Persistente y Muy Bioacumulativo
 WGK Wassergefährungsklassen

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations de la présente FDS (y compris les données et les mentions) sont présumées exactes par PeroxyChem à la date de publication. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE QUANT À L'ADAPTATION À UNE APPLICATION SPÉCIFIQUE, LA VALEUR COMMERCIALE OU TOUT AUTRE ASPECT DES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FDS. Ces informations ne concernent que le produit spécifiquement décrit, et sont susceptibles de ne pas être applicables s'il est employé en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé. En outre, les conditions et méthodes d'utilisation étant hors du contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou s'appuyant sur de telles informations.

Préparé par

PeroxyChem

© 2018 PeroxyChem. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité
